

1943

La famille SPIELVOGEL Feitel, Eliaz, Rebecca et Herman

Témoignage publié dans le bulletin trimestriel
Gurs Souvenez-vous, n° 147, juin 2017, p. 16-27

Histoire croisée des quatre frères et sœurs Feitel, Eliaz (Elie), Rebecca et Herman (Henri).

Texte de Pierre Spielvogel, fils d'Elie.

Ce texte est le résultat de ses recherches sur sa famille parisienne à l'époque de Vichy. C'est une histoire « peu banale », comme il le dit à plusieurs reprises, dans laquelle se mêlent la mort et la vie, l'espoir et le désespoir. Lui-même n'a pu la reconstituer que tardivement, après 1995, date à laquelle son père Elie a livré son témoignage à la fondation Spielberg. Pierre a alors découvert l'étendue des tragédies et des événements qui ont frappé ses parents, ses oncles et sa tante. Le camp de Gurs y tient une place centrale, entre déplacements, arrestations, persécutions et déportations. La Shoah y côtoie le miracle, comme l'évasion d'Elie du train qui le conduit de Drancy à Sobibor, où il aurait dû être exterminé.

Dans le Sud-Ouest, pas très loin de l'Espagne je crois...

Voici ce que je pouvais énoncer pour situer Gurs.

Avant.

Avant que je sois pris d'un irrépressible besoin de reconstituer la vie des membres de ma famille durant la Seconde Guerre mondiale.

De placer les dates.

D'incruster des paysages, d'y poser les visages.

De situer des lieux, les lieux.

Leurs lieux.

De reconstituer « *qui était où, à quel moment, et pourquoi* ».

De retracer leurs parcours dans cette France où il fut « *minuit dans le siècle* ».

Jusqu'à une période récente, qu'est-ce que mes sœurs et moi savions avec précision de la vie de notre famille, de cette histoire *peu banale* ?

Des bribes de récit, raconté par ci, par là.

Une chronologie balbutiante.

Des questions que nous n'avions pas posées du vivant de nos parents.

De l'histoire de notre père, Eliaz [Elie] Spielvogel né le 1^{er} décembre 1923 à Tarnow, en Pologne, qu'en savions-nous, nous, ses enfants ?

De son arrestation en Dordogne en tant que juif étranger.

De son passage à Gurs (c'est « *dans le sud-ouest pas très loin de l'Espagne* », m'avait-on dit), suivi de son transfert pour Drancy puis de sa déportation immédiate pour Sobibor. De son évasion du convoi, sur le territoire français, en cours de transfert.

Et puis une tante Rebecca [Gisèle] Spielvogel passée également dans ce camp « *dans le Sud-Ouest pas très loin de l'Espagne* ». Et qui en / s'en sortira.

Et un oncle, Feitel [Félix] Spielvogel, l'aîné de cette fratrie, très tôt raflé à Paris - sous les yeux de mon père - par la police de Vichy, le 20 août 1941, interné de longs mois à Drancy puis déporté et déclaré mort à Auschwitz.

Mon grand-père maternel Joseph Gorkine, raflé à Paris le 12 décembre 1941, et qui, une année durant, fit la tournée des camps d'internement (Drancy - Compiègne - Beaune la Rolande - Pithiviers) et qui, inscrit sur les listes des personnes à déporter, sera finalement libéré.

Et notre mère, Dina Gorkine qui, à tout juste 18 ans, éloignée de sa famille parisienne, se rendra dans le Lot pour occuper la fonction de monitrice / éducatrice auprès d'enfants juifs orphelins ou séparés de leurs parents, dans une maison gérée par l'OSE.

De ces histoires, nous ne connaissions que des bribes. Sans fil conducteur. Puis le temps passe, chacun-e fait sa vie, les enfants naissent, le travail, les choses de la vie, les vacances attendues. Les années coulent. Cette histoire, notre histoire familiale aurait pu s'éteindre « *comme ça* », par effacement progressif.

En 1995, le fil en fut tissé lorsque notre père raconta sa vie, face à une caméra. Il livra son témoignage sous l'égide de la fondation « *The survivors of the Shoah* », créée par Steven Spielberg, dans le cadre du recueil mondial des témoignages des personnes juives ayant été confrontées à la politique d'extermination nazie.

En une heure quarante d'un entretien d'une grande lucidité, concis et très précis, notre père (alors âgé de 72 ans) a livré un récit immense.

Quelques années après sa mort, je me suis lancé dans une quête un peu folle : me déplacer, chercher, lire (beaucoup), fouiller, écrire partout, partout... dans tous ces lieux dont nous avons (enfin) connaissance, retrouver des témoins, ou leurs descendants, écrire cette histoire « *peu banale* » mais déjà lointaine, lui donner vie pour la transmettre à mon tour.

Cette histoire est celle d'une famille polonaise, venue en France peu de temps après la *Grande guerre* y chercher une vie meilleure.

Je tâcherai ici de centrer cet article sur la « période Gurs » de ma famille.

La famille Spielvogel

La famille Spielvogel habitait à Paris dans le quartier du Marais où mon grand-père exerçait la profession de chapelier. Au moment du déclenchement de la guerre, les enfants Spielvogel sont au nombre de quatre, le petit dernier étant décédé d'une maladie d'enfant en 1929.



Famille Spielvogel

[Source : famille Spielvogel / photo environ 1929]

Feitel, le fils aîné né en 1920, apprenti chez un tailleur, fut arrêté par les fonctionnaires de Vichy, le 20 août 1941 à Paris, dans le 11^{ème} arrondissement. Interné à Drancy, il est déporté le 22 juin 1942 pour Auschwitz. Plus personne n'aura de nouvelles de lui.



Pentecôte 1939

De gauche à droite : Elias - Rebecca - Feitel - Herman

Les 4 enfants Spielvogel ont enfourché leurs bicyclettes parisiennes pour une escapade en Normandie : « *Les plus belles vacances de ma vie* », dira bien plus tard Rebecca à ses trois filles.

Eté 1942

Prévenus par un voisin lui-même informé par quelqu'un travaillant à la Préfecture de Police de Paris que des arrestations massives sont en préparation, mes grands-parents dispersent la famille : « *On se retrouve quand les jours seront meilleurs* ».

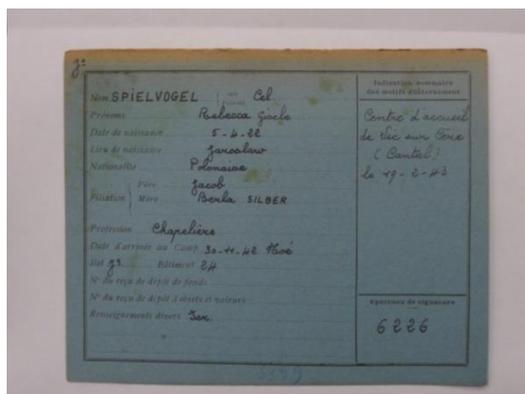
Le 30 juin 1942, Rebecca, née en 1922 et seule fille de la fratrie, part la première en direction du Sud-Ouest. Les deux frères, Eliaz et Herman [Henri] né en 1925, séparément et à quelques jours d'intervalle, se rendent d'abord en Dordogne, établissent à Périgueux le contact avec des cousins qui s'étaient établis là avant-guerre. Ils atterrissent ensuite chez un fermier, à Vezac.

Restée quasiment trois mois en zone occupée, Rebecca alors tente de franchir la ligne de démarcation à proximité de Mont-de-Marsan. Elle est arrêtée dans le train, le 29 septembre 1942, lors d'un contrôle de la gendarmerie nationale puis est conduite à la brigade de Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne) pour y être interrogée. Aux Archives départementales de Haute-Garonne, j'ai trouvé l'ensemble des documents relatifs à son arrestation : « *Ce jourd'hui, vingt-neuf septembre, mil neuf cent quarante-deux à six heures, nous soussignés : B..., Adjudant et B... , M.d.I. chef à la résidence de Boulogne, département de la Haute-Garonne, revêtus de notre uniforme et conformément aux ordres de nos chefs, en patrouille à la résidence et vérifiant les pièces d'identité des voyageurs qui se rendaient à Toulouse, par le train de 6 heures, nous avons découvert, une israélite de nationalité polonaise à la circonscription. Interpellée elle nous a déclaré : "Je suis israélite de nationalité polonaise. Je suis entrée en France en 1926. J'ai résidé à Alfortville et à Paris, 4 rue Chapon, où j'exerçais la profession de chapelière. Le 23 septembre 1942, j'ai quitté Paris. J'ai franchi la ligne de démarcation aux environs de Mont-de-Marsan, le 25 et suis arrivée à Boulogne le 27 courant. Avant mon départ, je n'ai pas fait viser ma carte d'identité étrangère et je ne me suis pas fait délivrer un sauf-conduit. Je n'étais pas en résidence assignée à Paris. C'est par crainte des représailles que j'ai quitté cette ville ". [...] Cette étrangère a été conduite à la chambre de sûreté de notre caserne, et sur instructions du service des étrangers de la préfecture de la Haute- Garonne, conduite au camp de Noé, le 30 septembre 1942. Fouillée minutieusement au moment de son arrestation, elle a été trouvée porteur d'un sac à main contenant la somme de 873,50 Fr, d'un sac avec quelques effets de rechange et d'un étui contenant une carte d'alimentation. Ces objets lui ont été retirés et la suivront à destination. »*

L'amour du détail n'ayant pas de limite, j'y apprendrai donc ces « renseignements physiologiques supplémentaires » la concernant : « Teint : mat / Nez : normal / Lèvres : moyennes / Bouche : grande / Menton : rond / Oreilles : ourlées / Sourcils : arqués / Yeux : gris ».

Lors de cet interrogatoire, Rebecca indique le 23 septembre comme date de son départ de Paris. De toute évidence, elle ne souhaite pas faire savoir aux gendarmes qu'en réalité elle est « dans les parages » depuis plusieurs semaines, certainement à l'affût d'un moyen de franchir la ligne de démarcation. Pensait-elle alors tenter de rejoindre ses frères en Dordogne ? C'est vraisemblable.

Dès le lendemain, 30 septembre 1942, elle est conduite au camp de Noé.



Fiche d'internement de Rebecca à son arrivée à Gurs - 30 novembre 1942

Pendant ce temps-là, en Dordogne...

Tandis que leur sœur aînée est internée à Noé, puis à Gurs, les deux frères Spielvogel sont en Dordogne où ils ont trouvé refuge. La vie semble se dérouler « tranquillement » pour eux, logés chez un paysan, travail à la ferme. Elie a 19 ans, Henri 17. L'été 42...

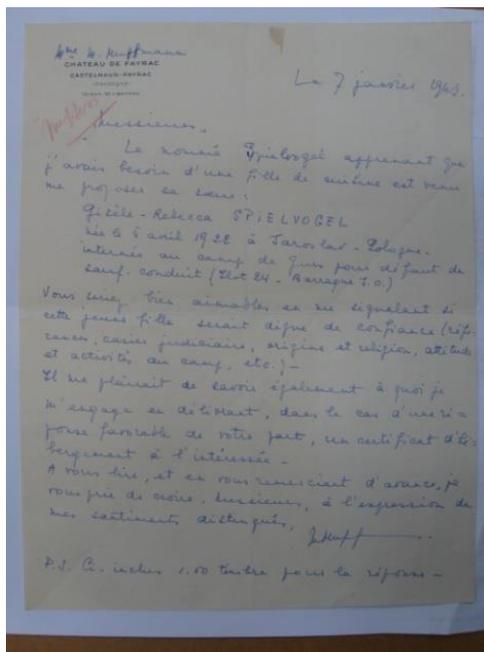


Elie et Henri - Dordogne
Été 1942

Elie dans son entretien en 1995 - « Et alors moi de mon côté, donc j'étais à Vezac avec mon frère. Nous "travaillions", je mets ça entre guillemets parce que c'était un travail très, ... enfin, nous étions supposés ramasser le lait des campagnes pour l'amener à la grande ville la plus proche qui était Sarlat, parce qu'il n'y avait pas de transport organisé. En fait, nous étions cinq garçons, je crois que nous ramassions en tout et pour tout quarante litres de lait par jour. Nous n'étions pas payés, mais nous avions en principe le gîte et le couvert, c'est déjà pas mal. On n'avait pas grand-chose à faire, on était minces, faute de nourriture, mais on se sentait bien, on se baignait dans la Dordogne. »

Elie apprend alors que sa sœur est au camp de Gurs.

La transmission des informations entre membres de familles éclatées, dans cette France policière et occupée, a toujours été une interrogation pour moi... Le courrier qui suit, daté du 7 janvier 1943, de toute évidence écrit à son instigation, est une tentative pour faire sortir sa sœur du camp de Gurs en la « faisant réclamer comme fille de cuisine » par Mme Hoffmann de Castelnaud-Fayrac (Dordogne).



[Source :
Archives départementales
des Pyrénées-Atlantiques]

Château de Fayrac
Castelnaud-Fayrac
(Dordogne)
Téléph. 10 à Beynac

Le 7 janvier 1943

Messieurs,

Le nommé Spielvogel apprenant que j'avais besoin d'une fille de cuisine est venu me proposer sa sœur : Gisèle - Rebecca SPIELVOGEL, née le 5 avril 1922 à Jaroslav - Pologne, internée au camp de Gurs pour défaut de sauf-conduit (Ilot 24 - Baraque I.0)

Vous seriez bien aimables en me signalant si cette jeune fille serait digne de confiance (références, casier judiciaire, origine et religion, attitude et activités au camp, etc.).

Il me plairait de savoir également à quoi je m'engage en délivrant, dans le cas d'une réponse favorable de votre part, un certificat d'hébergement à l'intéressée.

A vous lire, et en vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, Messieurs, à l'expression de mes sentiments distingués,
[signature]

P.S. Ci-inclus 1.50 timbre pour la réponse.

Cette demande - qui peut sembler assez surprenante, au vu des destinataires du courrier, mais qui témoigne d'un engagement courageux de cette dame - ne semble tromper personne, et surtout pas les autorités du camp de Gurs ! Ces mêmes autorités s'empressent de lui répondre [dans le délai remarquable de 5 jours - qu'on jalouserait aujourd'hui !] et « s/c de Mr le Maire de Castelnaud » que...

... « Suite à votre lettre du 7 courant, concernant la nommée SPIELVOGEL Gisèle-Rebecca j'ai l'honneur de vous faire connaître que nous ne sommes pas autorisés à fournir des renseignements quelqu'ils [sic] soient concernant les hébergés du camp de Gurs.
LE CHEF DU CAMP DE GURS »



[Source : Archives départementales
des Pyrénées-Atlantiques]

Retour à Gurs...

Rebecca est à Gurs depuis le 30 novembre 1942.

D'après ce que nous avons pu retracer, elle y retrouve une amie connue aux Eclaireurs Israélites de France et qui tente de la faire sortir du camp par l'intermédiaire de l'abbé Glasberg. Se met alors en place une procédure de transfert à Vic-sur-Cère (Cantal). Il s'agit d'un centre d'accueil de l'Amitié chrétienne (œuvre interconfessionnelle de secours) financé par l'OSE - Œuvre de secours aux Enfants - et qui abritera dans un premier temps principalement des jeunes filles allemandes ou apatrides sorties du camp de Gurs par l'OSE. L'hébergement se fait au Touring Hôtel, ancien hôtel désaffecté.

Au camp de Gurs, l'inspecteur C. interroge Rebecca. Il note dans son rapport du 13 janvier 1943, "en référence à la note de service de monsieur le directeur du camp en date du 8 janvier 1943" : « *Etrangère ayant franchi clandestinement la ligne de démarcation... Ne désire pas être remise aux autorités allemandes... Indigente... Etrangère susceptible d'être transférée au Centre d'accueil de Vic-sur-Cère (Cantal)... Déclare que sa carte de travailleur industriel délivré à Paris en avril 1940 lui a été retirée au Camp de Noé... Services rendus à la France : déclare que son père a contracté un engagement volontaire pour la durée de la guerre (ne connaît ni le régiment, ni les dates)... Était-elle syndicaliste : déclare n'avoir jamais appartenu à aucun syndicat... Cette étrangère arrivée récemment du camp de Noé ne s'est pas fait remarquer défavorablement jusqu'à ce jour. J'émetts donc un avis favorable à ce transfert éventuel ».*

Le 19 février 1943, sept jeunes filles polonaises âgées de 18 à 21 ans, dont Rebecca, alors à l'îlot J/24, sortiront de Gurs et "seront dirigées sous escorte sur le centre d'accueil de Vic-sur-Cère - Départ du camp : à 6 h par voiture du camp jusqu'en Gare d'Oloron. Départ d'Oloron : par le train de 7 h. 45".

Au siège de l'OSE à Paris, parmi les documents de Vic-sur-Cère en possession de son service des archives, il a été possible d'identifier Rebecca sur une des photographies.

Elle est ici, tout à gauche, en appui tendu sur les barres parallèles.



[Source : fonds OSE/CDJC Mémorial de la Shoah]

Rebecca restera à Vic-sur-Cère jusqu'à la fin 1943, période où l'OSE fermera ce centre d'accueil, son existence devenant une cible trop dangereuse devant les menaces de rafles et d'arrestations. Elle retraversera la France pour retrouver ses parents qui, ayant quitté Paris plus d'un an auparavant, sont alors à Taverny (Seine-et-Oise), dans une maison qu'ils louent avec d'autres familles juives.

Ils y resteront jusqu'à la fin de la guerre sans être inquiétés et rentreront à Paris après sa libération, découvrant leur appartement qui abritait l'atelier de chapeaux entièrement vidé de toutes ses machines et du matériel.

Et en Dordogne...

Elie est arrêté à Vezac le 24 février 1943.

Bernard Reviriego, dans son ouvrage « *Les Juifs en Dordogne / 1939-1944 - De l'accueil à la persécution* », écrit :

« Un attentat ayant coûté la vie à deux officiers allemands, le 13 février 1943, déclenche, en représailles, la déportation de 2 000 Juifs de France. Âgés de 16 à 65 ans, dans la France entière, ils sont raflés à partir du samedi 20 février 1943, dans chaque département. Le 18 février, le ministère de l'Intérieur donne l'ordre aux préfets régionaux de procéder au rassemblement des Juifs étrangers et de les envoyer à Gurs avant de les transférer à Drancy pour être déportés. La police nationale et la gendarmerie sont chargées du « ramassage ». Sont visés les Allemands, Autrichiens, Polonais, Tchèques, Russes, Hollandais, Grecs, Estoniens, Lituanais, Lettons, Yougoslaves, Roumains, Belges, Luxembourgeois, Dantzigois, Bulgares. La rafle doit commencer le mardi 23 février à partir de 4 heures du matin. Si le chiffre des célibataires est insuffisant, le supplément doit être prélevé sur les hommes mariés. Aucune exemption n'est prévue en faveur de ceux qui sont en France depuis longtemps. Les Juifs raflés doivent être conduits au chef-lieu du département. Comme lors des rafles d'août 1942, les Groupes de Travailleurs Etrangers sont aussi concernés. Les personnes raflées seront dirigées vers Nexon, escortées par la gendarmerie puis vers le camp de Gurs, qui sert de camp de rassemblement des Juifs de la zone Sud depuis la dissolution de celui de Rivesaltes. »

Elie dans son entretien : [...] « jusqu'au funeste jour du 24 février 1943 où deux gendarmes viennent me chercher, et d'ailleurs mon frère était avec moi : ils n'avaient pas d'ordre pour lui. Donc, j'ai parlementé un peu avec les gendarmes, parce qu'ils avaient l'air désolé de ce qu'ils faisaient, et je suggérais que s'ils ne m'avaient pas trouvé, il aurait bien fallu ... Bon, mais enfin, les gendarmes, c'est les gendarmes. Donc, nous voilà partis, regroupés à Périgueux, regroupés dans différents camps plus ou moins provisoires. Tout ça en zone non occupée. [...] Des voyages en autocar à gazogène, faire cinq cents kilomètres, c'était quelque chose d'effroyable, je parle du temps ; et comme on ne nous avait pas prévu d'arrêt ou de ravitaillement, enfin c'était ... ce n'était pas grand-chose ; en fait, c'était très incident. Alors nous allions par exemple dans un camp où arrivaient d'autres personnes d'ailleurs et tous ensemble regroupés ailleurs et puis finalement, destination, le camp de Gurs, qui était un ancien camp de réfugiés des soldats républicains d'Espagne. Et ce camp a été ouvert pour eux. Il y en avait d'ailleurs encore pas mal, mais ils vivaient eux une vie indépendante là-bas, étant donné qu'ils ne pouvaient pas fuir à peu près nulle part et puis ils étaient une puissance, un nombre d'hommes comme ça ... il ne fallait pas les bousculer beaucoup. Et nous sommes arrivés, nous, alors, à Gurs, où nous avons occupé je ne sais pas combien de baraques. »

Elie est dirigé le jour même de son arrestation à Périgueux, au gymnase Secrestat, réquisitionné par le préfet pour servir de lieu de regroupement aux raflés

du département, puis envoyé au camp de Nexon (Haute-Vienne) pour en repartir très vite pour Gurs où il arrivera le 27 février.

En juillet 2005, une plaque commémorative sera apposée au gymnase Secretat : « *Le gymnase a servi, du 23 au 27 février 1943, de lieu d'internement pour les Juifs étrangers du département, victimes des rafles menées par le gouvernement de Vichy. Plus de 70 d'entre eux ont été déportés dans les camps d'extermination de Maïdanek, Sobibor et Auschwitz.* » Le nom de mon père y figure parmi ceux de compagnons d'infortune.

Voici deux documents concernant l'arrivée de Elie à Gurs.

N°	Noms	Prénoms	Sexe	Nationalité	Date d'arrivée	Remarques
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

Sur ce cahier, son nom est à la ligne 44.

Indication sommaire des motifs d'internement

Nom SPIELVOGEL C.
Prénoms Elie
Date de naissance 1-12-23
Lieu de naissance Jaroslau
Nationalité Polonaise
Filiation père
Profession Charbonnier
Date d'arrivée au Camp 27-2-43 Dordogne
Lieu d'internement
No du reçu de dépôt de fonds
No du reçu de dépôt d'objets et valeurs
Renseignements divers J. Jor.
Spécimen de signature

Sur sa fiche individuelle de son arrivée à Gurs le 27-03-1943, on peut lire à droite la mention "3 mars 1943", date de son transfert pour Drancy.

[Source : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques]

En arrivant à Gurs, Elie pouvait-il savoir que sa sœur n'y était plus ? Elle en est sortie le 19 février et lui a été arrêté en Dordogne le 24 février. A quel moment Rebecca a-t-elle su qu'elle allait sortir de Gurs ? Aurait-elle pu prévenir sa famille de sa sortie probable ? Elie aurait-il alors pu en avoir été informé avant sa propre arrestation ? Et si non, aurait-il alors tenté de chercher sa sœur à Gurs ?

Elie n'est resté que 3 jours à Gurs. Il ne nous en avait jamais réellement parlé. J'aurais tant aimé y retourner avec lui.

Elie dans son entretien

- « Et bien, vous savez, à Gurs, il n'y avait pas que nous : il y avait des femmes, il y avait des tas de gens, même à part les Espagnols, je crois qu'on avait ... on remplissait tous les camps, quoi. Nous, nous étions à part ; la preuve, c'est que le soir même de notre arrivée, j'ai retrouvé là-bas un ami de la rue, de la rue du quartier. Et tous les deux, nous étions inséparables et il y avait des gardes, des jeunes gardes autour du camp, ils avaient des fusils et ils nous ont... "nous" ... enfin en tout cas mon ami et moi, ils nous ont interpellés. On a bavardé un peu, puis de choses et d'autres. Ils nous ont dit : "Mais qu'est-ce que vous foutez-là ? Mais regardez les Pyrénées, là, en deux heures, vous êtes là-bas. Vous laissez pas faire, vous laissez pas...". On a pensé vaguement à une provocation et on a leur a dit franchement : " Dès qu'on va avoir franchi le camp, on va nous tirer dessus ". Il dit :

"Mais non, écoutez, nous, on est ... on n'a pas confiance en nous, regardez nos fusils, et il n'y a pas de balles, il n'y a pas de chargeurs ". C'était vrai, ces garçons, ils avaient trouvé un emploi, si vous voulez, qu'ils détestaient, en fait, ils ne gardaient rien du tout. Ils essayaient de nous faire comprendre que nous serions bien mieux en Espagne et rejoindre l'armée. Alors, on a joué le jeu et on leur a dit : " Banco, ce soir, à huit heures, à la tombée de la nuit, on passe chez vous " ... " Oui, oui, oui, d'accord. On est de garde au même endroit, on sera là ce soir ". Manque de chance, à six heures du soir, les gendarmes ont entouré tout le camp, avec les gardes. C'était la preuve que ces jeunes gens n'étaient pas des salauds qui voulaient nous tirer dessus : c'était bel et bien des gardes à qui on ne faisait pas confiance. Et avec les gendarmes, il n'y avait pas de discussion possible. Alors ce soir, donc, on nous a embarqués dans des trains.

- Et vous deviez tous les deux partir vers l'Espagne ?

- Oui, absolument, nous aurions trouvé certainement vingt-cinq personnes, mais on ne peut pas sortir à vingt-cinq personnes, si on veut faire des trucs comme ça, il ne faut pas être nombreux, il faut être seul ou deux à tout hasard.

- Et vous avez monté des plans, vous avez imaginé ...

- Non, c'était vrai ! On voyait les sommets des Pyrénées ; depuis le camp de Gurs, on les voit. On savait bien que dans la neige avec des petits souliers, ça risquait d'être pas drôle, mais enfin, on était bien décidé. Ça ne s'est pas fait.

- Et vous pensez que dans le camp, d'autres personnes comme vous ...

- Certainement, certainement, certainement... Je le pense ! Je n'ai pas de preuve, mais je ne comprends pas que ça ne se serait pas fait.

- Et est-ce que dans ce camp vous vous sentiez menacé ?

- Non ; je dirais, nous avons toujours subi, en France, une violence molle... vous comprenez, c'est l'édredon. Les gendarmes viennent, il y en a un qui voulait me donner des cartes de pain, « Ah ! ces garçons, il faut les nourrir, quand même ... », alors, non mais c'est pour vous dire... c'est la violence ... comment dire... c'est la violence molle, je n'ai pas d'autres mots.

- Et comment la ressentiez-vous, cette violence molle ?

- Et bien partout : on n'a pas subi d'insultes, on n'a pas subi de coups, je suis sûr que... mais voilà, la loi s'appliquait ou la réglementation. C'était comme ça. C'était une violence bureaucratique. Alors, nous voilà embarqués dans le train. Des wagons à bestiaux, mais pas fermés. Dans chaque wagon, il y avait deux gendarmes, et nous, nous en avons quatre, parce que c'était le poste de police en plus ; c'est à dire, s'il y avait un incident, deux gendarmes restaient en poste, et deux ... Et nous sommes partis au matin, nous étions dans les wagons et il y avait, dans chaque wagon je suppose, une grosse boîte de pâté, grosse comme dix kilos à peu près. Et on a ouvert la boîte, et ma foi, ça sentait assez bon. Nous n'avions rien, mais enfin on s'est débrouillé, chacun en a mangé un peu et quelques heures après, on a été

pris de coliques si violentes ... je suis désolé de vous raconter des histoires si triviales ... que cette boîte, qui servait de latrines, après, a été vite pleine. Alors, bon, ce voyage a duré, je ne sais pas, un jour, un jour et demi.

- Et vous pensez que c'est parce que ce pâté était périmé ?

- Ah, vous savez, c'était ... c'était déjà l'époque des restrictions ; la nourriture, c'était n'importe quoi. Partout. Dans le commerce aussi, vous trouviez des choses comme ça. Ce n'est pas étonnant qu'un industriel qui faisait des boîtes pour des collectivités par exemple, mettait n'importe quoi. Enfin, ce n'est pas grand-chose... Et nous arrivons à Drancy, donc, le ... le 4 mars. Le 4 mars, à Drancy, on nous a d'abord tondu les cheveux, et on nous a désigné un bâtiment.

- Vous étiez les neuf cents du camp de Gurs, à ce moment ?

- Je suppose. D'après Klarsfeld, oui. »

- II -			
SZERN	Joseph	24. 2.22	Polonais
STERN	Wolfgang	10.12.12	Allemand
SCHALSCHA	Charles	29. 8.88	"
SOLE	Hermann	1. 1.05	Autrichien
SELE	Samuel	19. 2.84	Allemand
SCHISVRSCHURDER	Abraham	6.12.84	Hollandais
SCHWAG	Emile	7.10.82	Allemand
SUSSKIND	Chaskiel	2. 6.01	Polonais
SINGER	Joseph	9. 9.07	Autrichien
SCHENOWITZ	Chaskiel	22.12.99	Polonais
SZYCHTER	Alter	14.12.99	"
STIASSNIE	Siegfried	11.11.81	Tchèque
SPIELVOGEL	Eliss	1.12.23	Polonais
SILBERBERG	Israël	3. 7.85	"
SCHNEIDER	Kerson	9. 5.92	"
SZULDNER	Hersch	15. 5.04	"
SZER	Kankel	15. 3.09	"
SKOL	Joel	30. 8.99	"
SZPINER	Leib	4. 3.05	"
SCHERMANN	Joseph	11. 2.04	"
SZTAJNBERG	Joseph	15. 4.93	"
SCHAEKER	Adolf	3. 7.98	"
SZRAJBER	Samuel	14.12.05	"
SZATOWASSER	Meier	22.10.94	"
SCHENBACH	Samuel	11. 9.02	"
SONN	Théo	11.11.13	Allemand
SZFILMAN	Rafael	9.11.02	Polonais
STEINHARDT	Siegfried	24. 5.85	Allemand
SCHWARZ	Fernand	13.11.10	"
SPINER	Emmanuel	25.12.87	Autrichien
SCHLESERLING	Heinrich	28. 6.05	"
SCHALLER	Bernard	23. 9.24	Allemand
STARBERG	Louis	6. 8.04	Polonais
SZYKOWICZ	Joseph	20. 2.98	"

"Liste des internés du Camp de Gurs partis par convoi 2 mars 1943 - extrait"

[Source : Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques]

Ce convoi apparaît en date tantôt du 2 mars, tantôt du 3 mars.
Constitué le 2 mars au soir, le convoi ne s'est ébranlé que le 3 mars.

Arrivé à Drancy le 4 mars 1943, Elie en est déporté le 6 mars 1943, par le convoi n° 51 à destination de Sobibor. Sur les 998 déportés de ce convoi, seuls quatre d'entre eux seront survivants en 1945.

Le 6 mars 1943, Elie s'échappera du convoi n° 51 à la hauteur du village de Rembercourt-sur-Mad (Meurthe-et-Moselle).
Mais ceci est une autre histoire.



1989

De gauche à droite : Elie - Gisèle - Henri

« À la vie ! »

Ma reconnaissance à Claude Laharie et à l'Amicale du Camp de Gurs pour le travail de mémoire entrepris et entretenu depuis si longtemps, ainsi que pour la possibilité qui m'a été offerte de conter ici cette « *histoire peu banale* ».

Mes remerciements à Bernard Reviriego, conservateur du patrimoine (aujourd'hui retraité) aux Archives départementales de Dordogne, pour son aide précieuse.

Pierre Spielvogel
Instituteur
Jossigny - 77600
spielvogel.pierre@wanadoo.fr

N.B. : en entrant « *Elie Spielvogel* » dans un moteur de recherche, il est possible de visionner le passage de son témoignage de 1995, concernant son évasion du convoi n° 51.

L'entrée « *blog stéphane amélineau* », permet d'accéder à 3 articles de Stéphane Amélineau, professeur-documentaliste dans un lycée de Soissons, consacrés à la déportation et à l'assassinat de mon oncle Feitel/Félix à Auschwitz